

MASTER ENTREPREUNARIAT & MANAGEMENT DE PROJETS

Parcours Ingénierie de projets



LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

BAYONNE PAYS BASQUE

MISSIONS ET ACTIVITÉS

FORMATION D'INGENIEURS ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

- Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées
- ESTIA Entreprendre : Pépinière, incubateur, hôtel d'entreprises : pour accueillir des créateurs et de jeunes entreprises
- COMPOSITADOUR (Bayonne) : plate-forme robotisée pour la mise en œuvre des matériaux composites
- OLATU (Anglet) : pour développer les industries « Outdoors sports »

FORMATIONS AU BUSINESS

- Ecole de Gestion et de Bachelor Kedge
- Centre d'étude de Langues

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aide aux créateurs d'entreprise
- Accompagnement des entreprises de la circonscription
- Recherche et suivi d'investisseurs
- Développement économique du territoire
- Observatoire économique

SERVICES GÉNÉRAUX

- Communication
- Administration/ Finances/ Informatique
- Ressources humaines

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

- Gestion du port de commerce de Bayonne et des ports de pêche de Hendaye et de Saint Jean de Luz
- Promotion des équipements structurants



ÉCOLE SUPÉRIEURE DES TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES AVANCÉES

CAMPUS ESTIA

ESTIA RECHERCHE

Regroupe les enseignants-chercheurs, associant les Sciences pour l'Ingénieur (SPI) et les Sciences Humaines et Sociales (SHS).



ESTIA ENTREPRENDRE Incubateur Pépinière

L'incubateur et la pépinière, constituant ensemble ESTIA Entreprendre, pour l'accueil de créateurs d'entreprises.

ESTIA FORMATION Ecole d'Ingénieurs

ESTIA FORMATION s'appuie sur trois services-support :
1 - la gestion et les finances,
2 - la communication et les partenariats industriels,
3 - la logistique et les infrastructures TIC.

La Fondation d'Entreprises ESTIA structure et pérennise la représentation des entreprises dans la gouvernance de l'école.

ESTIA est membre de la Conférence des Grandes Ecoles, membre associé du PRES Université de Bordeaux, et également du Cercle des Grandes Ecoles Bordeaux-Aquitaine.



DOSSIER n°1 : PROGRAMME DE FORMATION	1
Le Master	2
Bienvenue au Master IP	3
UE 1 : Ingénierie de projets	4
UE 2 : Communication de projet	5
UE 3 : Management et psychosociologie des organisations	6
UE 4 : Gestion des démarches innovantes	7
UE 5 : Complexité et réflexivité en gestion de projets	8
UE 6 : Le projet d'application	9
Calendrier des cours	10
DOSSIER n°2 : SUIVI PÉDAGOGIQUE	13
Notation et validation du Master	14
Compensation de notes	15
Soutenance finale	15
Règles à respecter	15
Retrait du diplôme	16
Amélioration de la formation	16
Tutorat / accompagnement	17
Besoins spécifiques	17



DOSSIER n°1

PROGRAMME DE FORMATION

LE MASTER

École de formation supérieure au Management au sein d'une université publique, l'IAE des Pays de l'Adour a pour vocation d'accompagner ses étudiant·es au travers de divers itinéraires de formation. Son projet pédagogique consiste à développer des filières liées aux sciences fondamentales de la gestion des organisations en Licence, Master et Doctorat, mais également aux techniques de gestion à finalité professionnelle, en Licence Professionnelle et Appliquée et Master.

Parmi les formations initiales et continues, le « Parcours Ingénierie de projets » fait partie des Masters dispensés par l'IAE de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Cette formation est proposée en partenariat avec l'École d'Ingénieurs de Bidart ESTIA qui assure la coordination des enseignements et l'organisation des cours.

Pour plus d'informations : <http://iae.univ-pau.fr/etudiants/candidature>

« On connaît l'étendue de sa culture à sa connaissance des méthodes et on connaît l'étendue de son intelligence par sa capacité à s'en extraire »



À la fin des années 90, les modes de gestion et d'organisation par projet se développent rapidement dans de nombreux secteurs (entreprises, hôpitaux, organismes de formation, de R+D, culture, institutions territoriales, clusters, etc.).

L'offre de formation existante (surtout en formation continue, à destination des professionnel·les est à cette époque essentiellement constituée de formations à la « gestion de projet », formations se ressemblant toutes, mettant l'accent sur la formalisation des projets et leurs aspects quantitatifs.

Ces formations -finalement très « conformistes»- font généralement fi des aspects plus qualitatifs, des aspects humains, des questions de constitution, d'animation des équipes-projet, du développement des personnes qui composent ces équipes (notamment pour ce qui concerne leurs compétences spécifiques) et plus généralement de la complexité et des incertitudes de l'environnement dans lequel s'inscrivent les projets.



Cette formation « Ingénierie de projets », son ingénierie et le choix des intervenants qui l'animent aujourd'hui, intègrent, quant à eux, pleinement ces aspects plus qualitatifs et cette complexité. Ainsi, cette formation a su évoluer au fil de l'eau depuis sa création, permettant ainsi aux apprenants « d'adopter » une gestion de projet qui tient compte de ces aspects multidimensionnels.

Jean Michel Larrasquet (1950-2018),

ex-référent scientifique du Master Ingénierie de projets
Professeur émérite en sciences de gestion

DÉMARCHE RSE

« Depuis 2002, le M2 Parcours Ingénierie de projets n'a eu de cesse de prendre en compte les évolutions en cours dans le monde professionnel afin de les intégrer dans ses enseignements.

Tout en consolidant le cœur de la formation axée sur l'ingénierie de projet et le Management, le M2 Parcours IP, dans son approche systémique de la gestion de projet, a toujours inclus, sans la nommer explicitement, les problématiques aujourd'hui très prégnantes de la transition socio-écologique et en particulier la démarche RSE : l'importance de l'intelligence collective, la prise en compte des acteurs dès l'amont d'un projet, l'exigence d'une communication responsable, la déclinaison de ces enjeux au monde de l'entreprise.

Outre ces enseignements, l'équipe pédagogique se mobilise pour favoriser des leviers d'apprentissage tels que le dialogue, le travail en mode projet, et établir un climat de confiance tout en ayant la volonté de respecter la diversité des parcours et des profils des apprenants. »

Marion SAUMONNEAU, Référente DD& RS à l'ESTIA

RESPONSABLE : MAÏALEN GELIZE



Docteur en Sciences de Gestion, chercheur à Estia Recherche, Maïalen Gélizé est formée aux soins infirmiers et au management en santé, elle a exercé pendant 16 ans tour à tour en tant qu'infirmière, coordinatrice des soins, cadre de santé, puis chef de projet, membre du comité de direction d'un pôle régional d'établissements de santé privés. Ses travaux de recherche portent sur

le fait de mieux comprendre l'écosystème incertain, évolutif et interdépendant pour être en capacité d'agir avec et dans la complexité. Elle accompagne les parties prenantes dans le développement de leurs compétences pour la performance des organisations, selon une approche issue des travaux d'Edgar Morin. Elle pratique notamment la recherche-intervention en management de projet.

Introduction

Un projet, quel qu'il soit, se déroule dans le temps et doit respecter des étapes. La gestion de projet est fondée sur des principes, une démarche, des méthodes et des outils qu'il est indispensable de connaître et de maîtriser. L'ingénierie de projet envisage le projet sous tous ses aspects (humains,

techniques, stratégiques, etc.). Elle doit permettre, par une identification des forces, faiblesses et contraintes associées à tout projet et en s'appuyant sur les méthodes et outils adaptés, de satisfaire au mieux les objectifs fixés.

Compétences développées

- Savoir mobiliser les outils et procédés pertinents pour gérer son projet
- Savoir évaluer son projet pour mettre en œuvre les adaptations nécessaires
- Assurer un suivi de projet et adopter une méthodologie visuelle de suivi



Contenu

EC: Les bases de la gestion de projet (32h)

- Le positionnement stratégique du projet
- Définition du projet, périmètre, processus, livrables, risques du projet
- Indicateurs de suivi et d'évaluation de projet

EC: Les méthodes et outils (40h)

- Définition des actions et planification
- Management visuel de projet
- Coûtenance et suivi budgétaire d'un projet
- L'approche Lean

EC: Nouvelles approches (32h)

- Mind mapping
- Méthodes agiles
- Business Model Canvas
- Design Thinking

Contrôle de l'unité d'enseignement

Trois travaux: 2 rapports écrits et 1 présentation orale

RESPONSABLE : ALINE DUPOUY

Docteur en Science de gestion, thématique entrepreneuriat, Aline DUPOUY travaille depuis plus de quinze ans à l'ESTIA comme ingénieure de recherche. Elle a travaillé, dans le cadre de ses travaux de thèse, sur l'apprentissage des porteurs de projet innovant et leur processus de développement de compétences. Formée à l'économie et la gestion d'entreprise, elle a travaillé sur différents

projets, notamment européens, autour de thématiques comme l'entrepreneuriat, l'innovation, le développement des compétences, dans le cadre desquels la communication joue un rôle prépondérant. Elle encadre actuellement un groupe d'élèves ingénieurs de Bilbao venant se former à l'ESTIA, et participe à des missions en lien avec la formation initiale, continue et l'organisation d'évènements.



La conduite d'un projet nécessite la mise en place d'une communication efficace et différenciée adaptée aux différentes parties prenantes du projet. De plus, au cours des projets, le chef de projet peut être confronté à des situations difficiles et amené à négocier et gérer les conflits.

- Construire sa posture à l'oral
- Adapter sa stratégie de communication
- Développer son argumentaire
- Savoir convaincre
- Utiliser les réseaux sociaux

Compte tenu de ces différents éléments, la communication de projet est essentielle. Il faut déterminer le mode de communication, oral ou écrit mais également les finalités, les objectifs, l'objet, les moyens grâce aux différents outils existants pour adapter le discours aux publics concernés.

Compétences développées



EC: Les bases de la communication (32h)

- Les techniques et outils de base de la communication orale et écrite
- Techniques de base de la prise de parole en public : argumentation, clarté du message adapté au public, etc.
- Travailler son argumentaire (clarté du message, sens de l'écoute pour répondre aux questions)

CONTENU

EC: Savoir convaincre (40h)

- Plan de communication interne/externe
- Les diverses déclinaisons de la communication: story telling, mémos, reporting, etc.
- La prise de parole en public (positionnement, posture, adaptation à l'auditoire, capacité à convaincre)

Contrôle de l'unité d'enseignement

Deux travaux: un rapport écrit et une présentation orale

RESPONSABLE : PATRICK BADETS



Intervenant chercheur, Ergonome avec accréditation européenne (Eur. Erg.). Patrick BADETS a d'abord travaillé 15 ans dans le conseil en ergonomie des situations de travail, des produits et en organisation du travail. Il a réalisé une thèse sur l'intégration du facteur humain au sein des démarches

d'amélioration continue (Lean, excellence opérationnelle, etc.). Il travaille à l'ESTIA depuis dix ans en tant qu'ingénieur de recherche, notamment sur les questions de l'appropriation des formes d'organisation du travail, de la conduite du changement et du management.

Introduction

La conduite d'un projet au sein d'une entreprise ou d'un réseau de partenaires nécessite avant tout d'identifier le type d'organisation au sein de laquelle le projet prend place et d'en définir les missions et les contours.

Il s'agit d'une part de situer le projet et son importance stratégique à l'intérieur de l'organisation, et d'autre part d'identifier les acteurs clés susceptibles d'intervenir dans la gestion et dans la mise en œuvre de ce projet, afin de les fédérer autour d'objectifs communs.

Compétences développées

- Identifier le fonctionnement de l'individu et du groupe pour manager efficacement
- Résoudre les conflits
- Impulser la coopération et coordonner l'équipe projet
- Savoir s'affirmer



Contenu

EC: Structurer une équipe projet (40h)

- La construction de l'équipe projet et le leadership
- L'analyse stratégique des acteurs
- Le facteur humain dans les projets
- La gestion du stress

EC: Animer une équipe projet (32h)

- Représentations, impact des valeurs personnelles, comportements individuels et dynamique d'équipe
- La gestion des conflits
- L'assertivité

Contrôle d'unité d'enseignement

Deux travaux: 2 rapports écrits

RESPONSABLE : IBAN LIZARRALDE

Docteur en Systèmes Industriels, Iban LIZARRALDE a travaillé pendant six ans à Airbus dans le domaine de la gestion des projets complexes. Il a réalisé sa thèse de doctorat sur ce sujet dans le cadre des activités d'ingénierie de conception d'Airbus. Il a également travaillé en Espagne, en Allemagne et en Amérique Latine dans des projets pour la conception de produits et services complexes qui intègrent les

aspects de développement durable. Cofondateur de la société EVOLO, qui développe, fabrique et commercialise des véhicules pour l'eco-mobilité urbaine, il combine ses activités externes avec celles de recherche au sein de l'ESTIA dans les domaines de la gestion des projets innovants et de l'eco-innovation.

**Introduction**

Derrière le mot « innovation » et l'intention d'innover, se cache une complexité béante dans laquelle il s'agit d'intervenir de façon décidée et intelligente. L'innovation est à considérer en termes de produits, de service, de marchés, de processus, d'organisation, etc., mais aussi sous l'angle des solutions de management, de gouvernance des organisations,

et de la capacité et la volonté des personnes à agir différemment afin de faire évoluer leur savoir-faire et leurs connaissances. Ainsi, à côté de la prise en compte des éléments techniques et de contexte, il s'agit de construire la participation, la créativité et la prise d'initiatives.

Compétences développées

- Identifier sa créativité et savoir la mettre en œuvre
- Savoir s'organiser pour favoriser le développement de projets innovants
- Savoir dynamiser la conduite de réunions grâce à l'usage des méthodes de créativité
- Susciter l'innovation dans les organisations via la participation et le questionnement autour des pratiques

Contenu

- Particularités des processus d'innovation
- Méthodes et outils de créativité
- Méthodes de résolution de problèmes

Contrôle d'unité d'enseignement

Un travail : Une présentation orale



RESPONSABLE : VÉRONIQUE PLINIÈRE



Docteur en Sciences de Gestion et HDR (Habilitation à Diriger des Recherches), Véronique PILNIÈRE intervient dans les domaines du changement organisationnel, management des compétences et management des risques. Formée à l'ergonomie et aux sciences cognitives, elle accompagne les entreprises dans

l'intégration des aspects liés à la performance, aux conditions de travail et aux compétences des acteurs. Elle s'est spécialisée dans l'approche interactionnelle et stratégique de Palo Alto telle qu'elle est présentée par l'Institut Gregory Bateson (IGB) à Liège fondé par Jean-Jacques Wittezaele.

Introduction

Gérer un projet aujourd'hui nécessite d'agir « dans » et « avec » la complexité. Un des pièges qui peut nous empêcher d'agir ainsi est de se restreindre à une pensée réductionniste. Pour éviter cet écueil, il nous faut développer une pensée qui s'attend à l'imprévisible, craint l'emballement, avance à petits pas.

Au regard de ces aspects, la création et le développement des connaissances et des compétences deviennent des valeurs centrales et représentent un enjeu majeur pour les organisations.

Favoriser la créativité et l'innovation, organiser le niveau collectif et encourager les attitudes positives de partage sont des bases nécessaires au développement de l'organisation apprenante. Il faut également savoir identifier, stocker, valoriser, transmettre et utiliser les bonnes informations au bon moment.

Cette U.E. vise à favoriser la réflexivité (prise de recul) du manager sur ses pratiques managériales afin de les enrichir et de développer les compétences qui y sont liées.

Compétences développées

- Adopter une attitude réflexive sur ses propres pratiques managériales
- Identifier ses propres valeurs, celles de l'équipe, et les mettre en actes
- Mettre en valeur les apprentissages liés à la conduite de projet

Contenu

- Concepts et notions liés à la complexité, la connaissance, la compétence, l'apprentissage, les valeurs, la réflexivité
- Pratiques managériales en gestion de projets

Contrôle de l'unité d'enseignement

Un travail : une présentation orale

RESPONSABLE : MARION SAUMONNEAU

Titulaire d'un DESS EN Ingénierie de projets, Marion SAUMONNEAU a coordonné plusieurs projet européens. Elle est actuellement responsable de la formation continue « Manager agile » dispensée auprès des salariés EPTA. Elle intervient dans le cursus Ingénieurs et Bachelor pour des

enseignements sur la gestion de projets et les statistiques. Elle est responsable de l'Unité d'enseignement regroupant les projets étudiants et leur insertion professionnelle. Elle accompagne les étudiants dans l'internationalisation de leur parcours.

**Introduction**

Le projet d'application est mené par l'apprenant·e dans l'organisation (entreprise, administration, association, etc.) à laquelle iel appartient. Le projet d'application est validé par le responsable pédagogique de la formation et doit être également entériné par l'organisation (entreprise, etc.).

L'organisation assigne des objectifs précis à l'apprenant·e dans la conduite du projet d'application. L'ensemble des éléments de cadrage du projet sont répertoriés dans la fiche projet que dépose l'apprenant·e sur la plateforme numérique Moodle.

Parallèlement, il lui est demandé d'appliquer les cours théoriques en mettant en œuvre des actions dans le projet, et de prendre du recul par rapport à son activité de chef de projet.

Le projet d'application est mené durant le stage qui se déroule en alternance pendant la période de formation.

Compétences développées

Conduire un projet :

- En matière d'ingénierie de projets (méthodologie, etc.)
- En matière de communication (interne et externe)
- En matière de coordination d'équipes

Développer les compétences comportementales favorisant l'implication et l'adhésion au projet.

**Evaluation**

Deux travaux : un mémoire professionnel final et une soutenance orale

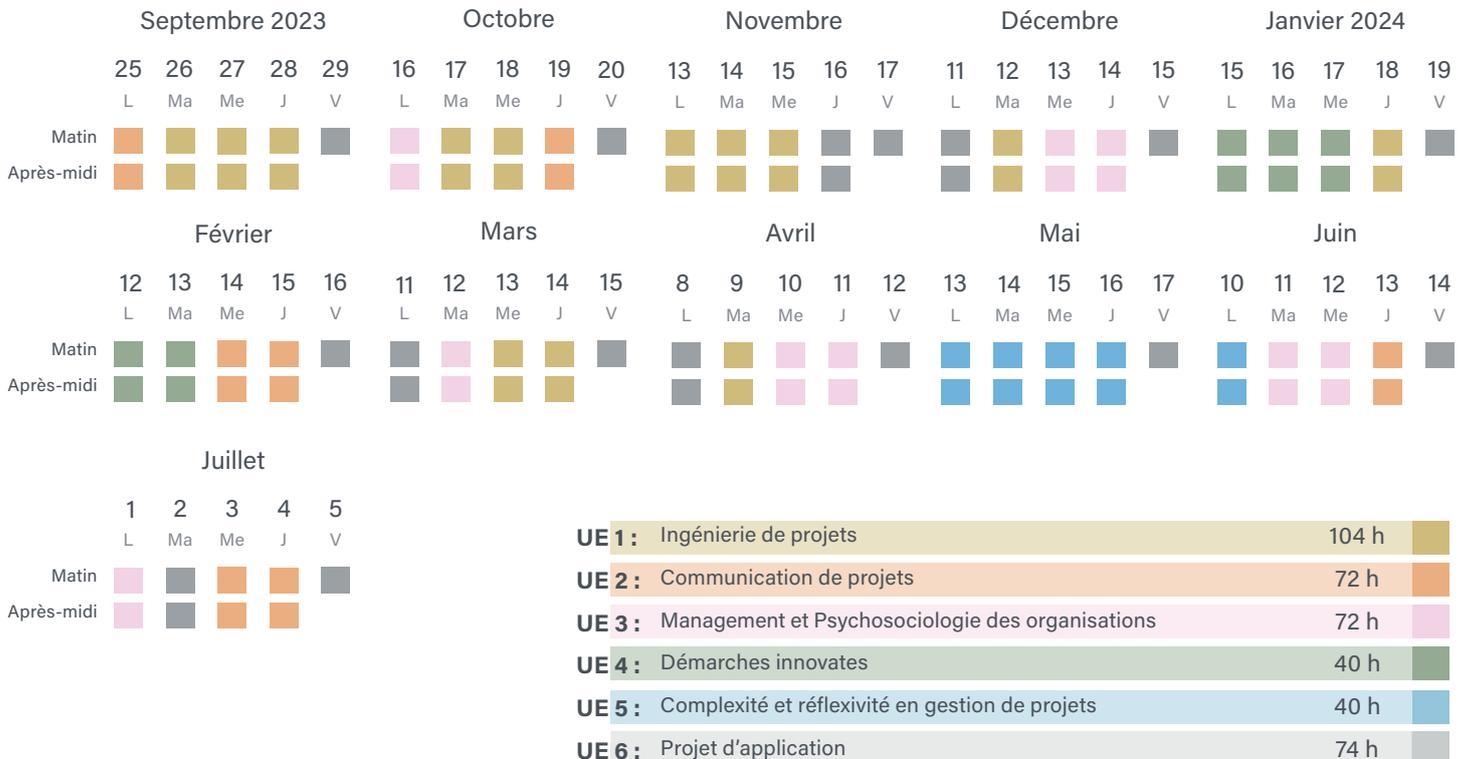
CALENDRIER DES COURS

		L	M	M	J	V		L	M	M	J	V		
Septembre 2023	Semaine 39	25	26	24	28	29		11	12	13	14	15	Mars 2024	Semaine 11
Octobre 2023	Semaine 42	16	17	18	19	20		8	9	10	11	12	Avril 2024	Semaine 15
Novembre 2023	Semaine 46	13	14	15	16	17		13	14	15	16	17	Mai 2024	Semaine 20
Décembre 2023	Semaine 50	11	12	13	14	15		10	11	12	13	14	Juin 2024	Semaine 24
Janvier 2024	Semaine 3	15	16	17	18	19		1	2	3	4	5	Juillet 2024	Semaine 27
Février 2024	Semaine 7	12	13	14	15	16		Soutenances finales première session : 11 et 12 juillet 2024						

Horaires (35h par semaine) :

AFFICHAGE RÉSULTATS par n° étudiant UPPA
Semaine 30

RÉPARTITION PRÉVISIONNELLE DES UE



ÉCHÉANCIER TRAVAUX À RENDRE

Matières d'enseignement		Coef	Type de travail (oral ou écrit)	Sujet donné le	Travail rendu le	Communication de l'évaluation
U.E.	Éléments Constitutifs (EC)					
UE 1 - Ingénierie de projets Coefficient : 0,8/6	<i>E.C. 1 : Les fondamentaux</i>	0,2/6		Session 1	Session 4	Session 5
	<i>E.C.2 : Avancée projet</i>	0,3/6		Session 6	Session 7	Session 8
	<i>E.C.3 : Rapport écrit</i>	0,3/6		Session 1	Session 4	Session 5
UE 2 - Communication de projets Coefficient : 0,5/6	<i>E.C.1. Les fondamentaux</i>	0,2/6		Session 6	Session 9	Session 10
	<i>E.C.2. Savoir convaincre</i>	0,3/6		Session 6	Session 9	Session 10
UE3 - Psychosociologie des organisations Coefficient : 0,7/6	<i>E.C.1. Structurer une équipe projet</i>	0,4/6		Session 4	Session 5	Session 6
	<i>E.C.2. Animer une équipe projet</i>	0,3/6		Session 9	Session 10	Session 11
UE4 - Démarche innovantes		0,5/6		Session 5	Session 6	Session 6
UE5 - Réflexivité et complexité en gestion de projets		0,5/6		Session 10	Session 10	Session 10
UE5 - Réflexivité et complexité en gestion de projets	Mémoire professionnel	1,5/6		Session 4	Session 11	30 juillet 2024
	Soutenance finale	1,5/6		Session 10	11-12 juillet 2024	30 juillet 2024

LÉGENDE	
	Travail écrit
	Présentation orale individuelle
	Présentation orale par groupe

EQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MASTER IP



De gauche à droite, du haut vers le bas : Patrick BADETS, Responsable Pédagogique Master IP et Responsable UE 3 ; Iban LIZARRALDE, Responsable UE 4 , Mikele LARRONDE, Responsable Administration, Marion SAUMONNEAU, Responsable UE 6 ; Véronique PILNIERE, Responsable UE 5 ; Aline DUPOUY, Responsable UE 2; Maïalen GELIZE, Responsable UE 1 (absente sur la photo).





DOSSIER n° 2

SUIVI PÉDAGOGIQUE

PREMIERE SESSION

Pour valider ce master, deux conditions doivent être remplies :

1. La moyenne finale doit être supérieure ou égale à 10

ET

2. L'apprenant·e doit obtenir obligatoirement la note minimale de 10

- au rapport écrit final (UE6)
- à la soutenance orale finale (UE6)

Si à l'issue de la première session, ces deux conditions ne sont pas remplies, le résultat sera ajourné et l'apprenant·e bénéficiera d'une seconde session.

MENTION

La mention est obtenue selon les règles habituelles :

Moyenne finale $\geq 16/20$ -> mention «Admis TB»

Moyenne finale $\geq 14/20$ -> mention « Admis B»

Moyenne finale $\geq 12/20$ -> mention « Admis AB »

Moyenne finale $\geq 10/20$ -> « Admis »

DEUXIÈME SESSION

UE 6

Selon les notes obtenues en première session, la deuxième session pourra donner lieu aux deux types de travaux suivants :

- un rapport écrit final, si la note de 10 n'a pas été obtenue au rapport final
- une soutenance orale, si la note de 10 n'a pas été obtenue lors de la soutenance finale

UE1 à UE5

Si l'apprenant·e n'a pas pu valider son Master en première session (au regard des deux conditions mentionnées précédemment), il lui sera proposé de bénéficier d'une deuxième session pour les UE où la moyenne n'aurait pas été obtenue. Dans ce cas, la deuxième session se fera sous forme de présentation orale pour chaque UE.

L'apprenant·e peut renoncer à cette possibilité en le notifiant par écrit.

Attention : toute note obtenue en deuxième session annule et remplace la note obtenue en première session.

Si à l'issue de cette deuxième session, l'apprenant·e n'obtient pas les notes lui permettant d'obtenir le minimum requis, iel sera déclaré·e « Non admis·e » et n'obtiendra pas le diplôme.

COMPENSATION DE NOTES

UE 1 à UE 5

La note d'une UE peut compenser une note d'une autre UE, et ceci en tenant compte des coefficients attribués.

UE 6

Pour cette UE, deux notes d'égale importance sont attribuées :

- Mémoire professionnel final, avec un coefficient de 1.5/6
- Soutenance orale finale, avec un coefficient de 1.5/6

L'apprenant·e devra obtenir la note minimale de 10 pour chacun des deux travaux. Si tel n'est pas le cas, une seconde session sera automatiquement prévue. Si elle supérieure à 10, la moyenne obtenue à l'UE6 peut compenser, si nécessaire, les notes des autres UE.

RATTRAPAGE

Si l'apprenant·e est absent excusé·e, -pour une raison que la commission pédagogique estimera valable- lors d'un examen, iel bénéficiera d'une session de rattrapage. En cas d'absence non justifiée, la note de 0 sera attribuée.

SOUTENANCE FINALE (Déroulement)

**Soutenances
des étudiants
devant un Jury
A ou B**



**Jury de
délibération
finale**



**PV de délibération
finale et affichage
des résultats
définitifs**

RÈGLES À RESPECTER

Certaines U.E. seront évaluées par rapports écrits. La date à laquelle les rendre sera communiquée à l'avance, ainsi que la date à laquelle ces rapports seront rendus corrigés [cf. *Tableau page 11*]. Il en va de même pour le mémoire professionnel.

Sauf dérogation exceptionnelle accordée par le responsable pédagogique, aucun retard ne sera accepté quant à ces dates. Tout retard sera pénalisé (1 point en moins par journée de retard).

Ces règles ont pour objectif non pas de pénaliser l'apprenant·e mais de fournir des points de repères sur lesquels les apprenant·e-s, les intervenants et les responsables peuvent s'appuyer pour juger de l'évolution au cours de l'année.

RETRAIT DU DIPLÔME

Pour rappel, l'intitulé complet du diplôme est le suivant :

MASTER

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mention : Entrepreneuriat & Management des projets

Parcours : Ingénierie des projets

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (U.P.P.A.) est seule habilitée à vous remettre/envoyer le diplôme officiel du MASTER II.

Les informations concernant le retrait du diplôme sont consultables sur :

<http://iae.univ-pau.fr/etudiants/retirer-son-diplome>

Parallèlement, un diplôme d'établissement ESTIA sera également délivré et remis aux personnes ayant validé leur Master.

AMÉLIORATION DE LA FORMATION

L'équipe pédagogique du Master IP est soucieuse de l'excellence de sa formation. Elle accorde une grande importance aux observations et au ressenti des étudiants tout au long de la formation.

Ainsi, dans le cadre de l'amélioration continue du Master IP, l'équipe pédagogique a organisé un système de recueil «satisfaction client» coordonné par Mikele LARRONDE, Responsabilité administrative et opérationnelle de la formation.

Ce recueil s'organise selon trois modalités :

1 - A l'issue de chaque session de formation, un questionnaire sera transmis électroniquement aux étudiants qui devront le compléter. Les réponses sont anonymes. Par la suite, ces évaluations seront transmises aux intervenants.

2 - Les apprenant·e·s éliront en cours d'année deux représentants de leur promotion. Leur rôle est de faire office de porte parole, notamment lors du Comités de Perfectionnement (cf. point 3).

RESPONSABLE : MIKELE LARRONDE

Mikele Larronde
Responsabilité
administrative et
opérationnelle

Tél : 05 59 43 85 42
Mail : m.larronde@estia.fr



3 - En cours et en fin d'année, un Comité de Perfectionnement, réunissant les Directeurs de l'IAE, de l'ESTIA et des représentants des étudiants du master IP, est organisé afin de synthétiser les demandes d'amélioration et d'apporter des actions concrètes.

Le projet d'application fait l'objet d'un accompagnement très précis de la part de l'équipe pédagogique. En effet, il constitue le «fil rouge» autour duquel les différentes démarches et outils enseignés en cours d'année pourront être appliqués sur le terrain par l'apprenant·e. Pour cela, l'apprenant·e bénéficiera d'un double accompagnement :

- le tuteur-entreprise
- la référente projet.

1 - LE TUTEUR-ENTREPRISE

Un tuteur-entreprise est choisi par l'apprenant·e. Les modalités concrètes de suivi sont définies dans le cadre de l'entreprise. Le tuteur-entreprise est chargé par l'entreprise de s'assurer que le projet avance de façon conforme aux attentes de l'entreprise. Les coordonnées (nom, mail et n° de téléphone) du tuteur-entreprise doivent être indiquées sur la fiche projet. La référente projet (ci-après) sera amenée à contacter le tuteur-entreprise à mi-parcours de la formation. Le tuteur-entreprise participe au jury de

soutenance. Il aura lu le mémoire professionnel final et lors de la délibération du jury, il lui sera demandé notamment ce qu'il/elle pense de la façon dont l'apprenant·e a mené et piloté le projet, puisqu'il aura pu observer/interagir avec l'apprenant·e en contexte professionnel.

NB : Aucune indemnité (déplacement ou autre) n'est versée pour le déplacement du tuteur d'entreprise à l'occasion de la soutenance orale finale

2 - LA RÉFÉRENTE PROJET : Marion SAUMONNEAU



Le rôle de la référente projet est d'accompagner l'apprenant·e dans la conduite de son projet d'application tout au long de l'année, de manière réactive et proactive.

1 - De manière réactive : L'apprenant·e doit signaler à la référente projet tout changement sensible au niveau de la gestion du projet. L'apprenant·e peut ainsi solliciter un entretien avec la référente projet si la situation le justifie. La référente projet n'a pas vocation à trouver des solutions à la place de l'apprenant·e, mais à le (la) conduire à trouver les

réflexions, démarches et outils pour remédier aux problèmes identifiés de manière autonome.

2 - De manière proactive : l'objectif est de déceler des situations potentiellement problématiques que l'apprenant·e pourrait éventuellement sous-estimer. Pour cela, la référente projet prend connaissance de plusieurs livrables rendus par l'apprenant·e relatifs à la bonne conduite du projet (ex : synthèse du jury lors de la session «chahutage», fiche «canevas projet»). De plus, la référente projet rencontre simultanément le tuteur-entreprise et l'apprenant·e lors d'une réunion tripartite située à mi-parcours. Cette réunion se fait soit *in situ* dans l'entreprise, soit par téléphone.

BESOINS SPÉCIFIQUES

Le cursus de formation pourra être ajusté au cas par cas, selon les besoins spécifiques rencontrés par les apprenant·e-s. Exemples de besoins spécifiques : situation de handicap, convalescence, soutien familial, création d'entreprise. L'étudiant demandeur devra contacter le responsable pédagogique au

plus tôt dans la formation afin de définir ensemble les aménagements nécessaires, avec le niveau de discrétion que vous indiquerez dans leur mise en oeuvre. Exemple d'aménagement : report des dates de rendu des rapports écrits.

Contact : Patrick Badets



ESTA
INSTITUTE OF TECHNOLOGY

IAE PAU-BAYONNE
Ecole Universitaire
de Management

